

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

En exercice : 49

Présents : 40

N°229

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 NOVEMBRE 2018

L'AN deux mille dix huit, le 21 novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 14 novembre 2018, s'est réuni en Mairie à 19 heures sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaient présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, CHOUDER Fethi, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, LENZI Ling, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Excusés :

Représentés par :

| | |
|----------------------------|------------------------------|
| Madame Danielle MARINO | Monsieur Jean-Jacques KARMAN |
| Monsieur Patrick LE HYARIC | Monsieur Pascal BEAUDET |
| Madame Hana RABAH | Madame Mériem DERKAOUI |
| Monsieur Jean-Yves VANNIER | Madame Thérèse MBONDO |
| Monsieur Rachid ZAÏRI | Monsieur Daniel GARNIER |
| Madame Nadia LENOURY | Monsieur Damien BIDAL |

Secrétaire de séance : Sophie VALLY

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de l'Education et de l'Enfance/Service Economat

OBJET : Présentation du rapport d'activité 2017 du Syndicat intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L5212-1 et suivants ;

Vu le rapport d'activité Syndicat Intercommunal pour la RESTauration COLlective (SIRESCO) présenté pour l'année 2017 ;

Considérant que le SIRESCO a pour objet la fabrication, la livraison de repas pour la restauration scolaire et sociale notamment ;

Considérant que la commune a adhéré au SIRESCO par délibération du conseil municipal n°153 du 22 mai 2003 ;

Prend acte par 46 pour

DELIBERE :

PREND ACTE de la communication du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour la RESTauration COLlective (SIRESCO) pour l'année 2017

Reçu en préfecture le : 23/11/18

Publié le : 23/11/18

Certifie exécutoire : 23/11/18

Pour la Maire,
l'Adjoint(e) délégué(e),

Leila TLILI



[Handwritten signature of Leila TLILI]